

Livret d'accueil

Pr Diane PURPER-OUAKIL

Dr Hala KERBAGE

Dr Elisa BOUSQUET

Médecine Psychologique pour les Enfants et Adolescents

Unité adolescents



CHU de Montpellier - Hôpital Saint-Eloi

Pôle Psychiatrie - MPEA

Tél. de l'unité : **04 67 33 72 46**

80 avenue Augustin Fliche

34295 Montpellier cedex 5

mpea-hc-ste@chu-montpellier.fr

www.chu-montpellier.fr

L'unité dans laquelle tu es hospitalisé.e accueille des pré-adolescents et adolescents. La durée de ton hospitalisation dépend de l'évolution de ton état de santé et de ton projet de soins à la sortie. Ta sortie sera préparée avec toi, tes parents ou responsables légaux et l'équipe de soins.

L'équipe comprend :

- le médecin et l'interne, les étudiants en médecine
- le cadre de santé,
- les infirmiers/ères et puéricultrices,
- les éducateurs,
- les aides-soignants et auxiliaires de puériculture,
- les agents de service hospitalier,
- l'enseignante,
- l'assistante sociale.

D'autres professionnels (diététicienne, psychomotriciens, psychologues..) peuvent également intervenir dans l'unité.

Nous sommes là pour t'aider à aller mieux et te donner des soins.
N'hésite pas à nous faire part de tes questions,
demandes, désirs, soucis, inquiétudes...

Règles de fonctionnement

A ton arrivée, nous ferons un inventaire de tes affaires.

Nous te conseillons de ramener un cadenas afin de protéger les affaires qui te sont chères.

Nous pourrions récupérer et déposer dans un casier à ton nom les objets jugés potentiellement dangereux en hospitalisation complète.

Les téléphones et tablettes sont gardés dans ton casier du bureau soignant afin de privilégier les temps de soins proposés dans l'unité. Tu pourras les récupérer sur des temps définis dans la journée selon ta prescription médicale.

Tout appel reste cependant possible en dehors de ces temps personnels avec le téléphone de l'unité.

Nous ne pouvons accepter de nourriture ni de boissons de l'extérieur.

Des règles générales sont nécessaires à une vie en collectivité. Cependant elles peuvent être adaptées à chaque adolescent.

Déroulement d'une journée en période scolaire

- Le lever a lieu vers 8h.
- Tu pourras prendre ton petit déjeuner après avoir fait ta toilette, t'être habillé et être allé en salle de soins si nécessaire.
- Ta chambre doit être rangée avant les activités : réfection du lit, rangement de tes affaires pour permettre l'entretien.
- Les repas sont pris dans la salle à manger à moins d'une prescription médicale donnant une autre indication :
 - petit-déjeuner entre 8h et 9h
 - déjeuner vers 12h
 - goûter vers 16h
 - repas du soir vers 19h,

Pour les repas, une tenue vestimentaire décente est demandée (pas de pyjama).

A la fin de chaque repas, chacun (adulte et adolescent) débarrasse la table et participe au rangement de la salle à manger avec un tour de rôle des tâches.

Nous te proposons différentes activités (classe, activités manuelles, sport, ateliers au sein du service ou en extrahospitalier) ainsi que des entretiens réguliers avec l'équipe pour t'aider à faire face aux difficultés que tu rencontres et adapter au mieux ton projet de soins.

Courrier, visites, téléphone

Sauf prescription médicale, tu pourras recevoir ou envoyer du courrier sans surveillance spécifique de notre part. Les visites, coups de téléphone se déroulent selon les indications données par le médecin.

Aménagement des chambres

Tu peux décorer ta chambre en respectant l'emplacement du mobilier et les normes de sécurité et afficher des posters, photos... sur panneau, armoire ou tout support autre que la peinture (pas de Patafix).

Tu peux écrire sur ton tableau Veleda avec un feutre adapté.

Ta chambre est ton lieu intime
où les autres adolescents ne viennent pas se réunir.

Télévision

Dans la journée, une utilisation raisonnable de la télévision est permise.

En soirée, tu pourras regarder la télévision les :

- Mardi - Vendredi - Samedi pendant les périodes scolaires, s'il n'y a pas classe le lendemain (collégiens et lycéens).
- Mardi - Jeudi - Samedi - Dimanche pendant les vacances.

Ces temps de télévision sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés par les adultes si nécessaire.

Le programme est fixé avec ou par l'équipe soignante (émissions, horaires).

La soirée se déroule jusqu'à la fin du film. Le soir, tu peux regarder la télévision en chaussons mais pas en pyjama.

Temps Personnel

2 plages horaires par jour sont fixées afin que tu puisses te retrouver au calme dans ta chambre :

- 13h30 à 14h15 tous les jours sauf quand il y a réunion.
- 18h30 à 19h tous les jours.
- Coucher à 20h30 (lecture possible en chambre).